



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°20

Réunion du mardi 16 janvier 2024

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

ST GERMAIN EN LAYE – STADE GEORGES LEFEVRE N°3 – NNI 785510103

Cette installation sportive est classée T5 SYN jusqu'au 15/09/2023.

Installation visitée par M. DJELLAL membre de la C.R.T.I.S., le 08/01/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 03/11/2023 et des documents transmis :

- Rapport de visite
- Plan côté des vestiaires
- Plan de masse
- A.O.P. du 09/03/2018
- Tests insitu du 14/11/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 15/09/2033.

ST GERMAIN EN LAYE – STADE GEORGES LEFEVRE N°4 – NNI 785510104

Cette installation sportive est classée T5 SYN jusqu'au 15/09/2023.

Installation visitée par M. DJELLAL membre de la C.R.T.I.S., le 19/12/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 03/11/2023 et des documents transmis :

- Rapport de visite
- Plan côté des vestiaires

- Plan de masse
- Tests insitu du 14/11/2023

Elle constate ne pas être en possession d'un Arrêté D'Ouverture au Public ou d'une Attestation Administrative de Capacité.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 15/09/2033 sous réserve de la transmission d'une AOP ou AAC avant le 30/06/2024.

MAISONS ALFORT – STADE MAURICE CUBIZOLLES – NNI 940460201

La C.R.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 28/09/2023, de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T4 SYN ainsi que du document transmis :

- Tests in situ du 25/12/2023.

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T4 SYN jusqu'au 24/08/2033.

LIVRY GARGAN – STADE ALFERD MARCEL VINCENT N°3 – NNI 930460103

La C.R.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 30/03/2023, de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T7 SYN ainsi que du document transmis :

- Tests in situ du 04/06/2023.

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T7 SYN jusqu'au 01/02/2033.

PARIS – COMPLEXE SPORTIF LA PLAINE – NNI 751150201

Cette installation sportive est classée T5 SYN jusqu'au 08/09/2023.

Installation visitée par M. HAMZA membre de la C.R.T.I.S., le 16/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 08/01/2024 et des documents transmis :

- Rapport de visite
- Plan de l'aire de jeu
- Plan côté des vestiaires
- Plan de masse
- A.A.C.
- Tests insitu du 30/12/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 08/09/2033.

1.3. Changements de niveau de classement

AULNAY SOUS BOIS – STADE VELODROME 3 – NNI 930050103

La C.R.T.I.S. prend connaissance du courriel de la Mairie d'AULNAY SOUS BOIS et retire cette installation du classement.

LIVRY GARGAN – STADE PIERRE BEREGOVY 2 – NNI 930460202

La C.R.T.I.S. prend connaissance du courriel de la Mairie de LIVRY GARGAN et retire cette installation du classement.

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

STAINS – STADE ROLAND WATEL – NNI 930720201

L'éclairage de cette installation sportive est classé E7 jusqu'au 02/11/2023.

A la demande de la Mairie de Stains, contrôle de l'éclairage effectué par M. HORMI, membre de la C.D.T.I.S. de Seine Saint Denis, le 15/11/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E7 signée par le propriétaire le 15/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 113 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.42
- Facteur d'uniformité : 0.61

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 16/01/2026.

ROMAINVILLE – STADE EDMOND KINTSINGER 1 – NNI 930630101

L'éclairage de cette installation sportive est classé E5 jusqu'au 04/01/2024.

A la demande de la Mairie de Romainville, contrôle de l'éclairage effectué par M. HORMI, membre de la C.D.T.I.S. de Seine Saint Denis, le 13/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 20/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 182 Lux (mini 200 lux à maintenir pour un niveau E5)
- Rapport Emini/Emaxi : 0.43 (mini 0,50 pour un niveau E5)
- Facteur d'uniformité : 0.65

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 16/01/2026.

ST GERMAIN EN LAYE – STADE GEORGES LEFEVRE N°3 – NNI 785510103

L'éclairage de cette installation sportive est classé E7 jusqu'au 12/07/2020.

A la demande de la Mairie de St Germain en Laye, contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELAL, membre de la C.R.T.I.S., le 08/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E7 signée par le propriétaire le 03/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 163 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.23
- Facteur d'uniformité : 0.40

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 16/01/2026.

ST BRICE SOUS FORET – STADE LEON GRAFFIN 1 – NNI 955390101

L'éclairage de cette installation sportive est classé E5 jusqu'au 15/09/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. FEBVAY, membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 08/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 08/01/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 260 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.47 (mini 0,50 pour un niveau E5)
- Facteur d'uniformité : 0.75

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 16/01/2026.

CHATILLON – GUY MOQUET N°1 – NNI 920200101

L'éclairage de cette installation sportive est classé E5 jusqu'au 12/10/2023.

A la demande du SCM CHATILLONNAIS, contrôle de l'éclairage effectué par M. CORDIER, membre de la C.D.T.I.S. des Hauts-de-Seine, le 26/12/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E5 signée le 26/12/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 350 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.50
- Facteur d'uniformité : 0.73

Cette installation était classée E5, pour permettre le changement de niveau en E4 il faut transmettre une étude d'éclairage.

Dans cette attente, la C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 16/01/2026.

NEUVILLE SUR OISE – STADE MUNICIPAL – NNI 954500101

L'éclairage de cette installation n'est pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. PLASSART, membre de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 12/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée le 12/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 192 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.41
- Facteur d'uniformité : 0.65

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 16/01/2028.

HOUILLES – STADE MAURICE BAQUET 1 – NNI 783110101

L'éclairage de cette installation est classé E5 jusqu'au 29/03/2024.

A la demande de la Mairie de Houilles, contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 10/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 26/12/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 259 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.62
- Facteur d'uniformité : 0.80

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 16/01/2028.

PARIS – STADE GEORGES CARPENTIER – NNI 751130201

L'éclairage de cette installation est classé E6 jusqu'au 07/01/2021.

A la demande de la Mairie de PARIS, contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 16/01/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 25/07/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 177 Lux
- Rapport Emin/Emaxi : 0.66
- Facteur d'uniformité : 0.83

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 16/01/2028.

SAVIGNY LE TEMPLE – STADE JEAN BOUIN – NNI 774450201**Reprise de dossier.**

L'éclairage de cette installation sportive est classé E7 jusqu'au 12/12/2027.

Contre visite effectué par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 15/01/2024 (l'éclairage n'étant pas allumé à 100 % de sa puissance lors du 1^{er} contrôle).

La C.R.T.I.S reprend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 24/11/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 164 Lux
- Rapport Emin/Emaxi : 0.62
- Facteur d'uniformité : 0.76

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 16/01/2028.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS